



UNSA - Union Régionale Lorraine  
**Gare de Metz - Porte F**  
**Place du Général de Gaulle - 57000 METZ**  
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992  
e-mail : [unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr](mailto:unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr)

UNSA - Union Régionale Lille  
**25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE**  
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917  
e-mail : [ur.lille@unsa-cheminots.org](mailto:ur.lille@unsa-cheminots.org)

## **CE FRET du 31 janvier 2013**

**Bulletin n°105 – février 2013.**

*Lors de ce C.E. la SNCF présentait le rapport Bain sur le fret ferroviaire européen et un point sur le Schéma Prévisionnel de Formation.*

*Egalement à l'ordre du jour le compte rendu des travaux de la Commission Encadrement présidée par l'UNSA. La CGT a décidé de quitter la salle suite à une manifestation décidée unilatéralement le jour même. Les autres Organisations Syndicales sont restées et l'UNSA a pris le Secrétariat pour la séance.*

---

### **Délégation UNSA :**

**Xavier Lemaire, Dominique Beutin, Sophie Girard, Alain Paté, Philippe Gobet (RS),**

### **Direction :**

**Présidence : Sylvie Charles (Directrice FRET SNCF),  
Georges Ichkanian (DRH EPIC et Pôle TFM)**

---

### **L'essentiel :**

#### **Intervention de la Présidente suite à la Déclaration UNSA :**

La Présidente nous remercie des vœux adressés à l'ensemble des Cheminots du FRET présente les siens en retour. A propos de la situation économique et des effectifs, l'entreprise proposera le sujet à l'ordre du jour dans un prochain CE à l'issue de la Commission économique.

#### **Dossier de la concurrence :**

En réponse à l'évocation de l'amende de 60.9 millions pesant sur la SNCF pour pratiques anticoncurrentielles, la Présidente a apporté les éléments suivants :

- La SNCF a peu communiqué sur le sujet afin d'éviter la médiatisation de l'affaire,
- Sur le fond, le jugement constate l'absence de stratégie globale par la SNCF de refus de la concurrence,
- Sur 20 griefs instruits, 13 sont été inscrits dont 8 abandonnés. Il en reste donc 5,
- Sur les 5 retenus, il s'agit de comportements isolés entre 2006 et 2008,
- La SNCF ne pratique pas de prix prédateurs, la notion de prix d'éviction est néanmoins retenue,
- La sanction porte sur 4 griefs, la SNCF estime l'amende injustifiée et surtout disproportionnée,
- Le raisonnement de l'Autorité est contesté par la SNCF car contraire à la jurisprudence,

La SNCF a fait appel de la décision. Le recours est fait auprès de la Cour d'Appel de PARIS. L'instruction de l'appel durera entre 12 et 18 mois.

*L'UNSA prend acte de la décision de la SNCF. Elle estime que l'entreprise s'est souvent trouvée, comme exploitant principal de nombreux sites, en situation d'assistance de la concurrence. La fuite du savoir faire des Cheminots vers la concurrence est une réalité non contestable.*

Concernant les accidents successifs de la Plateforme Lorraine, la Présidente admet que la situation sur ce site n'est pas satisfaisante. L'entreprise assume ses responsabilités dans ces accidents dramatiques dont les causes sont multiples et l'analyse doit être globale et non sélective. Il n'y a pas de report sur les agents quel que soit le motif de l'accident.

*L'UNSA espère que les directions DFCA et Plateforme sont conscientes de la gravité de la situation. Quelles sont les mesures prises ? En termes d'organisation, l'absence de visibilité sur les audits est regrettable. Ceux-ci, bien que la Direction s'en défende, mettent une forme de pression sur les Dirigeants d'Unité. L'UNSA a de nouveau essuyé une fin de non recevoir à propos de sa demande de transmission des audits production aux instances représentatives du personnel et notamment aux CHSCT, instance idoine en la matière. Nous le regrettons.*

#### Schéma Prévisionnel de Formation 2013 :

La présentation et la consultation du Schéma Prévisionnel de Formation 2013 n'ont pas eu lieu lors du CE de novembre. Le DRH avait proposé un point d'étape sur ce sujet lors de la prochaine dernière du CE. Il rappelle que les orientations de formation sont présentées au CCE. Le SPF était donc en point d'information à ce CE de Janvier.

*L'UNSA avait regretté le passage en force de la Présidente, sur ce dossier. Un report de la consultation eut été plus consensuel. Le DRH essaye de corriger la situation, mais sans consultation, donc en dehors du cadre légal. Toutefois, nous avons réitéré nos remarques, notamment l'absence d'information dans les délais pour certaines DP. Nous avons également interpellé la Direction sur la forte baisse du nombre d'heures de formation prévue en 2013. En ce qui concerne les EIF, le taux de réalisation est passé de 48% en novembre à 64% fin décembre. Nous avons rappelé à l'Entreprise que ce taux n'était pas satisfaisant. L'ensemble des EIF doit être réalisé afin de garantir au SPF une qualité conforme au demande des agents. Sur le dossier de l'alternance, nous avons une nouvelle fois rappelé à l'entreprise qu'un alternant n'a pas vocation à remplacer un agent sur un poste du cadre d'organisation. Le Bilan n'étant pas satisfaisant, nous avons rappelé à l'entreprise, malgré l'absence de consultation, notre opposition au SPF présenté peu ambitieux et qui ne se base que sur la baisse de l'emploi.*

#### Présentation du rapport « Bain » : Etat des lieux du Fret Ferroviaire en Europe

La Présidente nous a indiqué que ce rapport avait été demandé par le Ministère. L'analyse du rapport conforte l'entreprise dans son analyse sur l'état du transport de Fret ferroviaire en France. Il confirme les difficultés liées à la désindustrialisation, la décroissance des transports lourds. Ces phénomènes sont plus accentués en France. Il y a une véritable interrogation sur la viabilité du modèle économique ferroviaire. L'ensemble des opérateurs historiques ont des problèmes dans leur branche FRET. Certains pays ont totalement abandonné le wagon isolé. Pour des petits et moyens volumes, la route s'avère plus rapide, plus fiable et moins chère dans ce domaine. La Suisse est un cas un peu à part car fortement soutenu sur le plan législatif. Mais même soutenue, le Fret ferroviaire accuse un déficit.

*L'UNSA s'interroge sur la finalité d'un tel rapport à l'heure des négociations sur le gestionnaire unique de l'Infrastructure et sur le cadre social harmonisé. Ce rapport met pourtant en évidence les efforts réalisés et endossés par les cheminots. En effet, la productivité de la main d'œuvre a progressé de 14 % en 3 ans. Le système ferroviaire est complexe et la réglementation du travail en est un des piliers notamment en matière de sécurité. L'UNSA constate que l'ouverture à la concurrence du marché du Fret ferroviaire a finalement bénéficié principalement au mode routier dont les normes sociales restent basses et peu homogènes.*

*Ce rapport commandité par le Ministère ne pouvait que conforter la stratégie industrielle de FRET SNCF car un chapitre stigmatise le différentiel social entre FRET SNCF et ses concurrents. Il convient de remarquer que ce différentiel est encore plus important avec la concurrence routière depuis l'ouverture des marchés au pays de l'EST en 2008. L'UNSA remarque également, que dans un pays comme la Hollande où les distances à parcourir sont faibles et les tonnages autorisés pour la route élevés, le Fret ferroviaire présente un électroencéphalogramme plat. L'ensemble du trafic « longue distance » part vers l'Allemagne par la ligne de Bethuwe, dédiée au Fret, origine du corridor Nord Sud de Rotterdam à Gênes.*

*La délégation UNSA a souvent eu l'occasion de rappeler que la survie de Fret SNCF était liée à de nombreux facteurs économiques, industriels, sociaux, concurrentiels, et que toutes les parties prenantes*

*devaient participer au redressement de Fret SNCF. La France a abandonné son tissu industriel source importante de transports massifs favorables et s'est peu impliquée politiquement dans le fret ferroviaire. La politique d'investissement sur le réseau classique a été affaiblie par l'investissement LGV et le retard pris mettra encore quelques années à être comblé. Ce phénomène limite la capacité et la réactivité des EF FRET et de FRET SNCF en particulier. Pour l'UNSA l'élément essentiel du développement du fret ferroviaire reste la politique globale des transports. Cette politique devra prendre en compte les critères environnementaux et de développement durable. Le faible coût du transport par route conduit à la baisse de la part modale du fer, incite les entreprises à délocaliser dans les pays à faible coût de main d'œuvre et contribue à la saturation des réseaux routiers.*

*Les Commissaires européens, ultra libéraux seraient particulièrement avisés de réfléchir devant ce constat. En prônant une libéralisation totale des marchés du FRET Ferroviaire, ils contribuent, bien qu'ils le contestent, à son affaiblissement et au dumping social sur le dos de tous les salariés du transport de FRET terrestre*

## **Prochaine Réunion du CE FRET le 21 février 2013.**

---

### **1. Dates des Heures Information Syndicales (HIS) à WOIPPY en 2013** de 13h30 à 14h30 (au bungalow bâtiment central, à confirmer)

**lundi 4 février  
lundi 8 avril  
lundi 3 juin  
lundi 2 septembre  
lundi 7 octobre  
lundi 2 décembre**

A noter que la Direction n'a plus prévu d'HIS sur les sites de Blainville et Thionville. En conséquence, tous les agents des sites de la zone diffuse peuvent prétendre à la journée AH puisque ne pouvant se rendre aux HIS.

En cas de difficulté d'obtention de l'AH, interpellez vos délégués UNSA.

### **2. Périodes en 2013 pendant lesquelles les congés pris ouvrent droit au paiement de l'indemnité**

- du 07 janvier au 16 février**
- du 18 mars au 13 avril**
- du 13 mai au 03 juillet**
- du 04 septembre au 21 décembre**

Adhérents	Cotisations annuelles	Réduction	Coût annuel	Coût mensuel
<b>QUALIFICATION</b>	Euros	d'impôt (66%)	<b>réel après réduc.</b>	<b>réel après réduc.</b>
<b>A/B - TA</b>	89,00 €	58,74 €	<b>30,26 €</b>	<b>2,52 €</b>
<b>C - TB 1</b>	93,00 €	61,38 €	<b>31,62 €</b>	<b>2,64 €</b>
<b>D 1 - TB 2</b>	98,00 €	64,68 €	<b>33,32 €</b>	<b>2,78 €</b>
<b>D 2 - TB 3</b>	108,00 €	71,28 €	<b>36,72 €</b>	<b>3,06 €</b>
<b>E 1</b>	108,00 €	71,28 €	<b>36,72 €</b>	<b>3,06 €</b>
<b>E 2</b>	121,00 €	79,86 €	<b>41,14 €</b>	<b>3,43 €</b>
<b>F 1</b>	134,00 €	88,44 €	<b>45,56 €</b>	<b>3,80 €</b>
<b>F 2</b>	150,00 €	99,00 €	<b>51,00 €</b>	<b>4,25 €</b>
<b>G 1</b>	160,00 €	105,60 €	<b>54,40 €</b>	<b>4,53 €</b>
<b>G 2</b>	173,00 €	114,18 €	<b>58,82 €</b>	<b>4,90 €</b>
<b>H 1</b>	185,00 €	122,10 €	<b>62,90 €</b>	<b>5,24 €</b>
<b>H 2</b>	197,00 €	130,02 €	<b>66,98 €</b>	<b>5,58 €</b>
<b>CS</b>	210,00 €	138,60 €	<b>71,40 €</b>	<b>5,95 €</b>
<b>Contractuels</b>				
<b>Exécution</b>	89,00 €	58,74 €	<b>30,26 €</b>	<b>2,52 €</b>
<b>Maîtrise</b>	108,00 €	71,28 €	<b>36,72 €</b>	<b>3,06 €</b>
<b>Cadres</b>	134,00 €	88,44 €	<b>45,56 €</b>	<b>3,80 €</b>
<b>Alternants</b>				
	42,00 €	27,72 €	<b>14,28 €</b>	<b>1,19 €</b>
<b>Retraités</b>				
	42,00 €	27,72 €	<b>14,28 €</b>	<b>1,19 €</b>
<b>Veuves et Veufs</b>				
	20,00 €	13,20 €	<b>6,80 €</b>	<b>0,57 €</b>

## COTISATIONS 2013

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :  
**UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale**  
 (Adresse en entête)

**Réduction de 66 % sur impôts et adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)**

### Bulletin d'Adhésion

**NOM.....Prénom.....**

**Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau .....**

**Adresse domiciliaire .....**

.....

**Etablissement .....N°CP .....**

**Téléphone Service ..... Téléphone Portable .....**

**Adresse EMail (perso ou SNCF) .....**

**A.....le.....Signature.....**